

Tableau 7.15 Rev01 Bilan des impacts résiduels du projet de l'usine de fabrication d'engrais en phase de construction

No	Composante de l'environnement	Source d'impact	Description de l'impact	Impact		Mesures de prévention, d'atténuation ou de compensation	Importance des effets résiduels
				+/-	Importance de l'impact*		
<b>MILIEU PHYSIQUE</b>							
P1	Qualité de l'air	Activités liées à la préparation du site (déboisement / nivellement / terrassement) Fonctionnement des véhicules lourds, de la machinerie et des équipements Camionnage - livraison de matériel	Augmentation des poussières dans l'air ambiant Émission de contaminants dans l'air ambiant provenant des moteurs à combustion	-	-----	Limitation de la vitesse Application d'abat-poussières, si applicable Utilisation de mesures de confinement sur les chargements de matériaux en vrac (ex : bâches sur les camions) Nettoyage des chemins pavés Réparation ou réglage des véhicules, de la machinerie lourde et des équipements produisant des émissions excessives, visibles à l'échappement	-----
P2	Qualité des eaux de surfaces	Activités liées à la préparation du site (déboisement / nivellement / terrassement), pouvant affecter les eaux de ruissellement Déversements accidentels <ul style="list-style-type: none"> <li>camions, équipement ou machinerie</li> <li>eaux de nettoyage des bétonnières</li> <li>eaux sanitaires du chantier</li> </ul> Entreposage et manutention des hydrocarbures, des matières dangereuses et des matières résiduelles	Augmentation occasionnelle dans l'eau de surface : MES pH turbidité C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub> Contamination de l'eau de surface : <ul style="list-style-type: none"> <li>par les sédiments entraînés dans le ruissellement</li> <li>suite à un déversement</li> </ul>	-	-----	Canalisation et traitement des eaux de drainage vers un bassin de rétention et de traitement Suivi de la qualité des eaux de drainage au point de rejet Bassin étanche de neutralisation des eaux de lavage des bétonnières Procédures de gestion et surveillance : <ul style="list-style-type: none"> <li>inspection périodique du réseau de drainage</li> <li>propreté sur le chantier</li> <li>gestion des carburants, des équipements pétroliers et des engins de chantier (réparation immédiate des fuites d'huile)</li> <li>gestion des produits dangereux, des matières résiduelles dangereuses et des résidus de bétonnage</li> <li>plan de prévention et de réponse aux urgences (trousses d'intervention)</li> <li>gestion des eaux sanitaires</li> </ul>	----
P3	Qualité des eaux souterraines et des sols	Déversements accidentels : <ul style="list-style-type: none"> <li>camions, équipement ou machinerie</li> <li>eaux de nettoyage des bétonnières</li> <li>eaux sanitaires du chantier</li> </ul> Entreposage et manutention : <ul style="list-style-type: none"> <li>hydrocarbures</li> <li>produits dangereux et matières résiduelles</li> </ul>	Contamination de l'eau souterraine suite à un déversement	-	-----	Procédure de gestion et surveillance : <ul style="list-style-type: none"> <li>propreté sur le chantier</li> <li>gestion des carburants, des équipements pétroliers et des engins de chantier (réparation immédiate des fuites d'huile)</li> <li>gestion des produits dangereux et des matières résiduelles dangereuses et des résidus de bétonnage</li> <li>plan de prévention et de réponse aux urgences (trousses d'intervention)</li> <li>gestion des eaux sanitaires</li> </ul>	----
<b>MILIEU BIOLOGIQUE</b>							
B1	Végétation terrestre	Travaux de préparation de site incluant le dégagement, le terrassement et le nivellement du site d'implantation Dégagement et mise en place des piliers pour la construction du convoyeur	Perte du couvert végétal sur le site de l'usine sur une superficie maximale de 22 ha Perturbation de la végétation le long du tracé du convoyeur sur une superficie de 1,3 ha	-	Moyenne	Réalisation d'un inventaire floristique précis visant l'identification d'EFMVS Délimitation des surfaces à déboiser afin d'éviter tout déboisement non requis Protection des arbres et de la végétation aux limites de déboisement Limitation de la circulation de la machinerie aux aires des travaux Conservation de certains boisés et implantation d'îlots de verdure au sein des infrastructures (stationnement, bâtiments administratifs) Mesures de précaution afin de prévenir l'introduction d'EEE dans le cadre des travaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>nettoyage de la machinerie excavatrice</li> <li>s'assurer que la terre végétale et les matériaux ne proviennent pas de secteurs touchés par des EEE</li> <li>végétalisation des sols mis à nus au fur et à mesure de l'avancement des travaux avec des mélanges exempts d'espèces envahissantes</li> <li>suivi environnemental et contrôle des EEE durant les 2 ans suivant la fin des travaux</li> </ul>	Faible
B2	Milieux humides	Travaux de préparation de site incluant le déboisement, le terrassement et le nivellement du site d'implantation à l'intérieur d'un milieu humide Déboisement et mise en place de piliers pour la construction du convoyeur à l'intérieur de milieux humides	Perte de milieux humides sur une superficie d'environ 4,6 ha à l'usine et 38 m <sup>2</sup> au convoyeur Perturbation des milieux humides le long du tracé du convoyeur sur une superficie d'environ 1,0 ha	-	Forte	Aménagement du convoyeur afin d'éviter les impacts sur le marais au nord de la rue Pierre-Thibault, près de la jetée du port (ex. : distance plus grande entre deux piliers pour éviter le marais) Caractérisation détaillée des milieux humides présents et élaboration d'un plan de compensation pour l'ensemble des superficies affectées Réalisation du plan de compensation à l'intérieur de 48 mois du début des travaux Réalisation des travaux en période de basses eaux et évitement des périodes de crues printanières ou de fortes précipitations Respect de la période de restriction des travaux dans l'habitat du poisson du 1er avril au 15 juin Délimitation des surfaces à déboiser afin d'éviter tout déboisement non requis Protection des arbres et de la végétation aux limites des zones de déboisement Conservation d'un maximum de végétation herbacée et arbustive présente le long du convoyeur Limitation de la circulation de la machinerie aux aires des travaux Conservation des conditions de drainage dans les milieux humides non affectés Restauration des conditions de drainage de surface, lorsque possible Végétalisation des sols mis à nus au fur et à mesure de l'avancement des travaux avec des mélanges exempts d'espèces envahissantes	Faible
B3	Faune terrestre	Travaux de préparation de site incluant le déboisement, le terrassement et le nivellement du site d'implantation Bruit en provenance du chantier	Perte d'habitats fauniques potentiels pour les oiseaux, amphibiens, reptiles et mammifères sur le site du projet sur environ 25 ha Dérangement de la faune à proximité des travaux de construction par le bruit	-	Faible	Application de mesures de protection de la végétation terrestre (ex. limiter le déboisement aux aires de travaux) Application de mesures de protection des milieux humides Réalisation du déboisement entre le 15 août et le 1er mai, afin d'éviter l'impact potentiel sur la reproduction des oiseaux forestiers et de milieux humides	Faible

B4	Ichtyofaune	<p>Circulation de la machinerie et mise en place de piliers pour la construction du convoyeur</p> <p>Travaux de préparation de site incluant l'utilisation et la circulation des équipements et de la machinerie</p> <p>Ensemble des sources d'impact sur la qualité des eaux de surface</p> <p>Activités de construction à proximité des habitats de poisson; chute de débris et de rebuts</p>	<p>Perte temporaire d'habitat de poisson le long du chemin d'accès temporaire et dans les aires de travaux du convoyeur sur 1,3 ha</p> <p>Perte d'habitat du poisson dans l'empreinte des colonnes du convoyeur représentant 37 m<sup>2</sup></p> <p>Remblaiement du fossé de 500 m de long au nord de l'usine, représentant une perte permanente d'environ 0,3 ha d'habitat du poisson sur le site du projet</p> <p>Dégradation de la qualité de l'habitat du poisson</p>	-	Faible	<p>Réalisation d'inventaires ichtyologiques</p> <p>Aucuns travaux dans l'habitat du poisson entre le 1<sup>er</sup> avril et le 15 juin</p> <p>Délimitation des aires de travail afin d'éviter des empiètements non requis dans l'habitat du poisson</p> <p>Maintien, autant que possible, de la libre circulation des poissons dans les lits d'écoulement durant les travaux</p> <p>Terrassement des sols au niveau actuel du sol dans la plaine inondable 0-2 ans lors de l'aménagement du chemin d'accès pour le convoyeur</p> <p>Dans le cas des travaux en eau, éloignement de la faune aquatique à l'aide d'une méthode appropriée avant d'entraver un cours d'eau naturel et de créer une rétention d'eau en amont; récupération des poissons trappés dans la rétention d'eau et les relâcher dans le cours d'eau en aval de l'entrave</p> <p>Remise en état des superficies d'habitat du poisson perturbées dès l'achèvement des travaux dans un secteur donné</p> <p>Mise en place d'un dispositif de retenue afin d'éviter la chute de matériaux, de débris ou de rebuts dans l'habitat du poisson</p> <p>Compensation des habitats de poisson perturbés ou détruits à l'intérieur de 48 mois du début des travaux</p>	Très faible
<b>MILIEU HUMAIN</b>							
H1	Infrastructures publiques	<p>Réseau routier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>circulation des véhicules lourds et légers</li> <li>circulation liée aux déplacements des travailleurs de la construction</li> </ul> <p>Installations portuaires : construction d'infrastructures de chargement au quai B-1</p>	<p>Circulation accrue des travailleurs de la construction sur les routes (entre 8h et 15h)</p> <p>Circulation accrue de camions sur les routes pour le transport du béton, des agrégats et matériaux de remblai/déblai (80 à 150 camions/jour)</p>	-	Moyenne en période de pointe (±10 mois)	<p>Programme de sensibilisation pour les travailleurs présenté lors des sessions d'accueil pour les encourager à circuler par les grands axes routiers</p> <p>Signaleurs à la sortie du chantier pour diriger les véhicules vers le Boulevard Arthur-Sicard</p> <p>Plan de circulation afin de supporter la logistique des livraisons d'équipement selon leur provenance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>transport d'équipement par barge coordonné avec les autorités du port et limité aux routes locales du parc</li> <li>transport routier selon la réglementation en vigueur (i.e. : restriction maintenue pour la période de dégel, obtention des permis requis pour les véhicules hors normes, etc.)</li> </ul> <p>Séances d'accueil aux entrepreneurs</p>	Moyenne
H2	Climat sonore	<p>Travaux de préparation du sol et coulée des fondations</p> <p>Circulation des véhicules lourds</p>	Augmentation des niveaux sonores	-	Très faible	<p>Surveillance du climat sonore effectuée aux principales étapes de la construction pour s'assurer que l'impact sonore soit faible, tel que prévu</p>	Très faible
H3	Qualité de vie	<p>Émission de poussières</p> <p>Bruit occasionné par l'opération de la machinerie lourde et du camionnage</p> <p>Circulation accrue de camions</p>	Dérangement et diminution de la qualité de vie par les nuisances accrues	-	Très faible	<p>Mesure d'atténuation pour la qualité de l'air (voir P-1)</p>	Très faible
H4	Patrimoine archéologique et historique	Préparation du site et activités de construction	Surface maximale à excaver de 12 ha à l'usine et de 0,4 ha au convoyeur	-	Faible	<p>Réalisation d'un inventaire archéologique dans les zones de potentiel avant le début des travaux</p>	Faible
H5	Retombées économiques et emplois	<p>Embauche de main d'œuvre pour la construction de l'usine</p> <p>Dépenses d'immobilisation</p> <p>Revenus pour les gouvernements via les impôts et les taxes</p>	<p>Dépense d'immobilisation d'environ 1,2 milliard de dollars</p> <p>Moyenne de 1000 travailleurs par année et une pointe estimée à 1500</p> <p>Revenus pour le gouvernement provincial de 32,4 millions de dollars</p> <p>Revenus pour le gouvernement fédéral de 19,3 millions de dollars</p>	+	Très forte		Très forte
H6	Activités récréotouristiques	Bruit occasionné par l'opération de la machinerie lourde et du camionnage	Dérangement de la faune à proximité des travaux de construction par le bruit et perturbation des activités de chasse et de pêche en bordure du fleuve	-	Faible	<p>Information régulière des Abénakis sur la planification des travaux.</p> <p>Mise en place d'une structure de communication</p>	Faible

Note : \* pour les milieux biologique et humain seulement